



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 18 93 255 106 106
Déclarant 2 (C) : 06 54 879 564 360
Référence de l'avis : 25 77 A335478 09
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :
11 RUE MAURICE RAVEL
77170 BRIE COMTE ROBERT
Numéro FIP : 770 47 35 9579378789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025
Identifiant service : 77016

DEKEYSTE JEROME
OU DEKEYSTE EMILIE
11 RUE MAURICE RAVEL
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 55 801
Nombre de parts : 4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2025

Impôt sur les revenus de 2024

N°fiscal : 18 93 255 106 106

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEKEYSTE JEROME

Déclarant 2 - Nom de naissance : HERISSON EMILIE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				4,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	27845	30128	4749	
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0	0	0	
Total des salaires et assimilés ²	27845	30128	4749	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 12322	- 3013		
Déduction minimale.....			- 504	
Salaires, pensions, rentes nets.....	15523	27115	4245	46883
Revenu brut global				46883
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable				46883
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	4
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴ Décote.....				98 - 98
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 0
Impôt proportionnel.....				+ 1
Montant net de votre imposition.....				1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				* 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				55801

Informations indiquées pour mémoire

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				4
Revenus exonérés		Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	4432	4898	83
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	4432	4408	74

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....		Déclar. 1	Déclar. 2	
		16741	16741	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....		4114	4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....		+ 4114	+ 4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....		+ 4399	+ 4399	
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....		+ 4637	+ 4637	
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....		= 17264	= 17264	

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... 11,00%
 Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.